

FSL

Fonds de Solidarité Logement



**Une aide du département
pour faire face aux difficultés
liées au logement.**



LE FSL, C'EST QUOI ?

> C'est une aide financière, attribuée sous conditions de ressources, pour vous aider à faire face à certaines dépenses liées à votre logement.



LE FSL "ACCÈS AU LOGEMENT"

Vous rencontrez des difficultés pour payer les frais d'accès à votre nouveau logement (dépôt de garantie, premier loyer/double loyer, ou frais d'agence) ?

Une aide peut vous être attribuée sous certaines conditions.

Comment faire votre demande ?



1 Téléchargez le dossier et consultez les critères d'éligibilité sur morbihan.fr rubrique **logement/habitat** ou en scannant ce QR CODE



2 La transmission de votre dossier dépend de votre situation :

POUR L'ACCÈS À UN LOGEMENT SOCIAL, PARI MI LES BAILLEURS CI-DESSOUS

- Aiguillon construction • Armorique habitat
- Espacil • Logis Breton • Morbihan Habitat
- Néotoa • SOLIHA AIS



Contactez le bailleur social pour finaliser votre demande.

POUR TOUT AUTRE BAILLEUR SOCIAL OU POUR UN LOGEMENT PRIVÉ

Envoyez le formulaire de demande et les pièces justificatives



Pôle habitat-logement DGA SOLIDARITÉS
DDSI 64 rue Anita Conti - CS 20514 - 56000 VANNES
fsl@morbihan.fr - 02 97 54 81 48

Pour être aidé dans la constitution de votre dossier, vous pouvez contacter le CMS dont vous dépendez (référez-vous à la carte qui figure au dos de ce document).



LE FSL "MAINTIEN DANS LE LOGEMENT"

Vous avez des difficultés ponctuelles pour payer votre loyer ?

Une aide peut vous être attribuée pour couvrir vos impayés et vous permettre le maintien dans votre logement, sous certaines conditions de ressources et après évaluation d'un travailleur social.

Comment faire votre demande ?

Contactez le CMS de secteur dont vous dépendez (référez-vous à la carte qui figure au dos de ce document).



Accédez aux critères d'éligibilité en scannant ce QR CODE



LE FSL "ÉNERGIE & EAU"

Vous faites face à des difficultés dans le paiement de vos charges d'énergie et/ou d'eau ?

Sous conditions de ressources, une aide peut vous être attribuée.

Comment faire votre demande ?

Rapprochez-vous de votre CCAS (liste des CCAS habilités sur morbihan.fr) ou du CMS dont vous dépendez (référez-vous à la carte qui figure au dos de ce document).

Accédez aux critères d'éligibilité en scannant ce QR CODE



RETROUVEZ LE CENTRE MÉDICO-SOCIAL (CMS) DONT VOUS DÉPENDEZ

CENTRE OUEST MORBIHAN

C.M.S. GOURIN

18 rue J-L Kergaravat
02 97 69 53 13

C.M.S. LE FAOUËT

356 rue de Saint-Fiacre
02 97 23 36 36

ANTENNE GUÉMENÉ-SUR-SCORFF

2 rue Général de Gaulle
02 97 69 54 17

C.M.S. PONTIVY

4 rue de Rivoli
02 97 25 05 24

ANTENNE ROHAN

1 bis rue du Pont d'Oust
02 97 69 54 65

C.M.S. BAUD

Rue de Pont-Augan
02 97 51 11 36

C.M.S. LOCMINÉ

9 rue Laënnec
02 97 43 72 00

C.M.S. SAINT-JEAN-BRÉVELAY

26 rue du Stade
02 97 60 47 27

PÉRIPHÉRIE PAYS DE LORIENT

C.M.S. PORT-LOUIS

58 Grande Rue
02 97 69 54 50

C.M.S. HENNEBONT

Place Général de Gaulle
02 97 87 71 00

C.M.S. LANESTER

1 rue Danielle Casanova
02 97 81 05 40

C.M.S. PLEMEUR

Place A.M. Robic
02 97 69 54 74

ANTENNE QUÉVEN

Mairie de Quéven
Place Pierre Quinio
02 97 69 54 43

C.M.S. PLOUAY

23 rue du Général de Gaulle
02 97 69 53 25

AURAY

C.M.S. AURAY

13 rue du Colonel André Faure
02 97 62 40 00

LORIENT

C.M.S. LORIENT

- La gare
36 rue Louis Yequel
02 97 62 96 00
- 47 boulevard Herriot
02 97 62 96 11

- Kervénanec
Impasse Capitaine Marianne
02 97 37 32 66

- 9 rue Pierre Philippe
02 97 83 81 74

QUESTEMBERT

ANTENNE LA GACILLY

6 impasse du Vert Buisson
02 97 69 53 08

C.M.S. ALLAIRE

21 rue de Redon
02 99 71 91 15

C.M.S. LA ROCHE-BERNARD

17 rue Crespel de Latouche
02 97 69 53 01

ANTENNE MUZILLAC

Allée Raymond Le Duigou
02 97 69 53 01

C.M.S. QUESTEMBERT

3 C rue Grimaud
02 97 61 44 20

VANNES

C.M.S. VANNES

- 26 boulevard de la Paix
02 97 54 76 00
- Kercado Conleau Cliscouët
5 rue du Cdt Charcot
02 97 40 46 11
- Ménimur
11 avenue Edgar Degas
02 97 46 97 07

PÉRIPHÉRIE DE VANNES

C.M.S. VANNES

Les Vénètes
5 rue du Cdt Charcot
02 97 69 52 00

ANTENNE ELVEN

2 bis place du Lurin
02 97 69 54 38

ANTENNE SARZEAU

34 rue de Brénudel
02 97 69 53 35

PLOËRMEL

ANTENNE MAURON

Place Henri Thébault
02 97 69 54 01

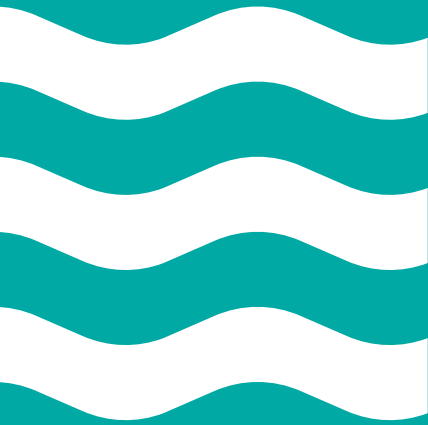
C.M.S. PLOËRMEL

7 rue du Val
02 97 73 22 00

C.M.S. MALESTROIT

6 rue Notre Dame
02 97 75 18 88





 **MORBIHAN**
morbihan.fr



Document conçu et rédigé par le Conseil départemental du Morbihan
Création - réalisation - illustrations : © **izatis.com** - Impression : Conseil départemental du Morbihan
Papier PEFC fabriqué à partir de pâtes provenant de forêts gérées de façon durable.